

Pétition au Conseil Administratif et au Conseil municipal de la Ville de Vernier

NON au nouveau barème et au nouveau modèle de calcul de pension de la place en crèche

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Les autorités de la Ville de Vernier veulent modifier la base de tarification du coût de la place en crèche pour nos enfants. Nous le contestons vivement.

En effet, à ce jour le tarif est calculé sur la base de notre déclaration d'impôts et il est tenu compte des déductions générales du ménage.

Aujourd'hui, le conseiller administratif veut modifier cette base de calcul et prendre le revenu net du salaire, sans tenir comptes des charges et autres frais des parents, notamment les assurances maladies, les impôts, les formations, les frais professionnels, etc...

Nous sommes des habitants de la Ville de Vernier et environs, qui contestons cette nouvelle méthode de calcul totalement antisociale et inéquitable pour les familles de la classe moyenne. Comme à l'accoutumé, ce sont encore les mêmes contribuables qui passeront à la caisse, ceux qui financent déjà la construction, l'aménagement et les infrastructures pour réaliser des crèches ainsi que le personnel pour l'administrer. Nous sommes étouffés par l'augmentation des impôts, des assurances, des loyers voici que les autorités de la ville de Vernier veulent maintenant modifier le barème des crèches, où est-ce que nous allons nous arrêter !

L'augmentation indirecte du tarif des crèches péjore violemment notre pouvoir d'achat et notre qualité de vie au sein de notre quartier et commune. Nous, citoyens de Vernier et environs, n'approuvons pas,

- **Cet impôt déguisé sous la forme d'une augmentation du prix de la place de crèche**
- **Cette nouvelle base de calcul qui omet de prendre en charge nos frais fixes**

Nous demandons simplement que nous soyons entendus au sein de notre commune afin que les mesures précitées soient modifiées, car elles ne correspondent pas à nos attentes et besoins quotidiens, tout en prenant en considération les besoins de nos enfants avant tout.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

Toute personne domiciliée à Genève, quelle que soit sa nationalité (permis C par exemple), peut signer cette pétition. Elle peut être retournée même avec une signature.

A retourner par voie postale ou à mettre dans la boîte aux lettres de :
DA COSTA Marina – Rue François-Durafour 9 – 1220 Les Avanchets
CERUTTI Thierry & ROCH Ana, c/o MCG, Case Postale 691 – 1214 Vernier